

RAPPORT FINANCIER OCCE DE L'ARIEGE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2020**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agréant les CRF reçus.

Le bénévolat des mandataires s'élève à 2 192 heures
soit environ 2 personne(s) en équivalent temps plein.
Le Conseil d'administration est composé de 17 personnes.
Les administrateurs se sont réunis à 10 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Siège de l'association

Les produits du Siège se sont élevés à 99 156,38 € pour l'exercice clos contre 97 404,34 € pour l'exercice précédent.
La cotisation des familles s'est élevée à 2,14 € par coopérateur contre 2,10 € par coopérateur pour l'exercice précédent. Nous vous rappelons que la cotisation votée pour l'exercice à venir s'élève à 2,19 €

Le résultat du Siège s'est élevé à 8 918,68 € Ce résultat s'analyse comme suit :

⇒ Les produits financiers provenant de la mutualisation à la banque populaire sur l'ensemble de l'Association ont rapportés environ 4 500 € cette année. Etant donné le faible montant que cela représente par coopérateur cette somme est conservée par le siège.

⇒ Le résultat dégagé cette année s'explique en partie par le fait que certains projets n'ont pas été menés à terme en raison de la crise sanitaire (même si l'AD a révisé à la baisse le montant des participations des coopératives scolaires.)

⇒ Le montant des subventions d'exploitation apparaît comme en augmentation mais il est réalité constant dans la mesure où 1/3 de cette somme a été reversé aux coopératives scolaires.

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

165 coopératives et foyers sur les 165 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agréés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agréés 898 305,17 €
dont subventions encaissées 213 492,21 €
- Trésorerie à la clôture 775 323,60 €
Compte tenu d'une sommation des CRF à 100,00 % , le produit moyen par coopérateur est estimé à 68,35 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 13 142 contre 12 996 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 165 contre 162 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

0 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agréés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice à venir fait apparaître un total de charges de 141 292 euros et un résultat légèrement déficitaire.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit 8 918,68 € au fonds associatif.
- le résultat des coopératives sommées, soit 165 227,25 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Pour le Conseil d'administration

Le Président

Le Trésorier

